

ÉLECTIONS URPS 2021

BRETAGNE | SPÉCIALISTES



100% LIBERAL %

VOTEZ
POUR LE SEUL SYNDICAT QUI SE DÉMARQUE PAR
SES CONVICTIONS **100% LIBÉRALES**



Nous ne pouvons pas continuer avec :

- **Un acte de base à 23 € et des actes techniques gelés depuis 15 ans !**
- La paupérisation des spécialités cliniques et la non réévaluation de la CCAM ;
- **Le détricotage des compétences** du médecin.
- **Les atteintes multiples portées par les caisses et les ARS au caractère libéral et indépendant** de notre profession, et regarder la médecine de ville devenir une médecine salariée et de centres de santé !



L'humiliation des médecins libéraux doit cesser !

Le SML est le seul syndicat à :

- Défendre **une ligne réellement libérale** face aux caisses et au gouvernement ;
- **Réclamer** la négociation d'**une nouvelle convention médicale** pour casser l'indigence tarifaire et exercer autrement ;
- Dénoncer le **caractère trop bureaucratique des CPTS** : la coordination ne doit pas rimer avec perte de temps en vaines réunions ;
- **Combattre les forfaits collectivistes qui ubérisent les médecins ;**
- **Défendre la liberté tarifaire et le secteur 2.**



VOS CANDIDATS

POUR PLUS D'INFORMATION
SCANNEZ LE QR CODE



www.lesml.org/elections-urps/

LE SML
100% LIBÉRAL

1. ABALLEA Nicole (29) Dermatologue
2. LE HETET Hubert (35) Anesthésiste
Réanimateur
3. VAN MELKEBEKE Eric (22) Pédiatre
4. POIRIER Jérôme (35) Radiologue
5. DROUFFE Mathilde (35) Psychiatre
6. LE PODER Jean-François (56)
Cardiologue
7. PHILIPPE Christophe (35) Pédiatre
8. AVELINE Christophe (35) Anesthésiste
Réanimateur
9. ESTABLE Benoit (22) Radiologue
10. LE PAGE Maryvonne (29) Gastro-
entérologue et hépatologue
11. YOFFO Laura (56) Dermatologue
Vénérologue
12. D'HALLUIN François (35) Gynécologue
obstétricien
13. JANY Isabelle (22) Gynécologue
14. LE GARZIC Nathalie (35) Psychiatre
15. MAGHIA Rémi (29) Dermatologue
Vénérologue
16. TISON Christine (35) Chirurgien viscéral
et digestif
17. ROELLY Philippe (56) ORL
18. GARBOLINO Nicolas (35)
Ophtalmologue
19. VESSIERE Marie (29) Pédiatre
20. POUIT Gérard (35) Stomatologue

DES PROPOSITIONS 100% LIBÉRALES



En votant pour le **SML**, vous ne pouvez pas vous tromper ! La revalorisation de la consultation et des actes est notre priorité absolue ! C'est la clé de notre indépendance.

VOTER SML, C'EST VOTER POUR :



Revaloriser les actes pour les porter au niveau européen !

- Imposer **une nouvelle convention sans attendre !**
- Porter **les tarifs au niveau européen.**
- Développer **des espaces de liberté tarifaire pour tous.**
- Développer les consultations longues et de prévention.
- **Refuser l'ubérisation des médecins à laquelle conduisent les rémunérations forfaitaires collectivistes !**
- Valoriser l'expertise au moyen d'une tarification de haut niveau des consultations et actes les plus complexes.
- Obtenir les moyens nécessaires aux investissements et à la modernisation des cabinets.
- Exiger un meilleur équilibre dans les autorisations d'équipements lourds : tout ne doit pas être donné à l'hôpital.



Restaurer le pouvoir du médecin

- **Faire confiance à l'excellence des médecins libéraux.**
- Supprimer les référentiels, ententes préalables et autres protocolorisations qui administrent l'activité pour brider le pouvoir du médecin.
- **Replacer le médecin libéral** aux commandes de **l'organisation des soins.**
- Bloquer par tous les moyens les transferts de tâches non négociés.
- Imposer les spécialistes libéraux dans la coordination et les équipes de soins.



Mettre le numérique au service du médecin (et non l'inverse)

- La télémédecine sans l'ubérisation.
- Les téléservices sans la censure de l'Assurance maladie et des complémentaires.
- **La portabilité des logiciels** professionnels pour faire pression sur les prix.



STOP À L'ENFUMAGE DES SPÉCIALISTES !!

Le SML est un **vrai syndicat polycatégoriel**, pas une confédération. Le **SML défend une convention unique.** Ce sont deux atouts pour les spécialistes.

- Avec deux conventions séparées, les spécialistes seraient toujours perdants.
- Avec deux conventions séparées les généralistes et les hôpitaux seraient favorisés.
- A titre d'exemple, autour de 2010, le directeur de l'Assurance maladie voulait tailler dans les honoraires des spécialistes pour augmenter ceux des généralistes. La fermeté du SML face à cette mesure scandaleuse a conduit à la taxation des mutuelles. Les spécialistes ont alors été protégés.

Si demain les spécialistes font bande à part, ils seront livrés à leur propre sort. Ne vous laissez pas embarquer par des apprentis-sorciers qui n'ont jamais rien négocié ni rien obtenu pour qui que ce soit, ni même pour la spécialité dont ils sont issus !



Réhabiliter le métier : Tirer les conséquences de la crise Covid

- **Compenser le surcoût des mesures sanitaires** (EPI, SHA, moindre productivité).
- **Augmenter les aides économiques** pour compenser les effets du confinement. (Le SML demandait une indemnisation calculée sur le chiffre d'affaires de 2019.)

Tous les médecins et soignants doivent être prioritaires pour la vaccination !



Faire du médecin libéral le leader de son territoire

- **Accélérer les développements des équipes de soins spécialisées.**
- **Favoriser l'exercice coordonné** entre généralistes et spécialistes libéraux et hospitaliers, entre médecins et paramédicaux.
- Fonder la prise en charge des soins non programmés sur la **régulation libérale avec le 116 117.**
- **Développer la PDS numérique en téléconsultation.**
- Faire rentrer le médecin libéral dans la formation universitaire.



Exercer l'esprit tranquille

- **Étendre la couverture assurantielle aux pertes d'activité.**
- Préserver la santé du médecin et prévenir les risques professionnels.
- Garantir un **niveau de retraite digne** et prévoir la dépendance.
- **Permettre le recours à davantage de collaborateurs : assistants médicaux, secrétaires, stagiaires, remplaçants...**
- **Débureaucratiser le DPC.**

VOTEZ, pour le seul syndicat qui se démarque
par ses convictions
100% libérales

LIBERAL 100%